



TERMES D'ACCEPTATION DES EMBALLAGES VIDÉS

- L'emballage doit être vide.
- Pour des raisons juridiques et de sécurité, et pour éviter des problèmes lors de la manipulation ou durant le transport, l'emballage doit être fermé avec les fermetures d'origine.
- Les étiquettes avec la mention de dangerosité du produit doivent être conformes au dernier produit contenu dans l'emballage. Ces étiquettes ne peuvent pas être retirées et ne peuvent être masquées.
- La FDS devra être fournie sur demande.
- L'emballage qui a contenu des produits toxiques, hautement irritants, odorants ou déclarés CMR (cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction), et pouvant engendrer des problèmes pour la sécurité ou la santé durant la manipulation ou le traitement, doit être décontaminé.
- L'emballage décontaminé doit être identifié par un marquage et accompagné d'un certificat daté.
- DRUMDRUM peut sur demande, proposer une offre de décontamination pour certains produits dangereux.
- DRUMDRUM ne peut pas accepter des emballages ayant contenu des substances radioactives explosives, du gaz, des substances infectieuses ou de l'amiante.
- En tant que responsable, le détenteur doit s'assurer que l'emballage soit prêt pour la collecte et remplit les conditions de collecte. Si l'emballage ne remplit pas une de ces conditions, DRUMDRUM est en droit de refuser l'emballage et/ou de facturer le détenteur des frais engagés.
- Le détenteur est responsable du bon chargement de l'emballage dans la remorque. Des fûts chargés sur des palettes doivent être attachés l'un à l'autre avec des bandes de calage, du film d'emballage ou du ruban adhésif.
- La quantité exacte sera déterminée par l'équipe de déchargement lors du déchargement à Rumbeke.
- Une lettre de classement sera fournie par les usines, partenaires ou sous-traitants de DRUMDRUM. Le détenteur est responsable de l'exactitude des informations d'un point de vue juridique et réglementaire figurant sur la lettre de classement.
- Si l'emballage est conforme aux termes d'acceptation, le transfert de propriété se fera après déchargement ou reconditionnement/recyclage sur nos sites DRUMDRUM, partenaires ou sous-traitants. Si l'emballage n'est pas conforme, le détenteur en reste propriétaire.
- En acceptant ces termes d'acceptation et en utilisant le service de collecte DRUMDRUM, le détenteur accepte de payer tous les coûts générés par un emballage non conforme.